



# champ captant



Esplanade Charles-de-Gaulle  
33076 Bordeaux cedex  
T. 05 56 99 84 84  
F. 05 56 96 19 40  
[www.bordeaux-metropole.fr](http://www.bordeaux-metropole.fr)

## CONTRIBUTION DU JEU. 09/12/2021 08:43

Envoyé par e-mail à : [champ-captant-landes-medoc@bordeaux-metropole.fr](mailto:champ-captant-landes-medoc@bordeaux-metropole.fr)

De : André Prouvoyeur

CHAMP CAPTANT DES LANDES DU MEDOC

### *Une volonté de partage de l'eau avec les communes du littoral existe-t-elle ?*

On peut sérieusement en douter également, car il s'agit presque d'un partage à sens unique !

- Cette volonté de partage de Bordeaux Métropole existe seulement pour les deux pauvres communes de Saumos et Le Temple (au total 1 100 habitants) qui verront, à cause de ce Champ captant leur château d'eau commun mis à sec (tuyau trop court, dû à un abaissement de 17 mètres de sa nappe d'approvisionnement), c'est dire si le pompage va faire baisser sérieusement la nappe d'eau profonde, même en ne puisant que les 10 millions de m<sup>3</sup>/AN théoriques ! Et cela prouve bien que les couches géologiques ne sont pas étanches, qu'il y a bien communication entr'elles... la couche imperméable de l'éponge au-dessus de l'Aquitainien n'est pas présente partout...



- La solution proposée par Bordeaux Métropole est de fournir de l'eau uniquement à Saumos et le Temple en les raccordant au Champ captant des Landes du Médoc. Autrement dit, c'est une méthode sournoise d'assujettir ces deux communes au bon vouloir de Bordeaux Métropole en matière d'eau potable (débit et coût !), et par là même de réduire ces deux communes au silence !

De partage de cette eau potable avec les communes du Littoral Atlantique, qui elles aussi voient leur population augmenter (hiver comme été) il n'est question nulle part. Pour cela, je vous renvoie à l'exposé fait et filmé sur ce sujet et d'autres le jeudi 2 décembre 2021 de 14h à 16h00 par Monsieur Patrick Point de l'association Vive La Forêt (voir site Internet de Bordeaux Métropole sur la concertation préalable Champ captant des Landes du Médoc : [Audiences publiques #2](#) (non encore mise en ligne au moment de la rédaction de cette réponse). Lien : <https://participation.bordeaux-metropole.fr/agenda/audiences-publiques-2>

Pour info : vous pouvez déjà visionner l'audience publique 1 qui a eu lieu à Saumos, ainsi que les documents des exposés des intervenants locaux J. Peragallo et Michel Robert, via le lien :

<https://participation.bordeaux-metropole.fr/agenda/audiences-publiques-1>

**NOTA BENE : Je suis contre ce projet de Champ captant des Landes du médoc** qui repose sur un seul objectif : fournir de l'eau à une très grande partie de la population du département de la Gironde, actuelle et à venir, au plus bas coût, en faisant fi de ce qu'il va provoquer en matière d'abaissement de la nappe d'eau de surface, et de ses conséquences sur toute la biodiversité, et notamment la forêt cultivée (avec sa « filière bois ») qui existent actuellement sur des dizaines (voire des centaines) de milliers d'hectares dans le Sud-Médoc !